

Rapport de la commission des finances chargée d'examiner le rapport d'activité et comptes 2020 de la Fondetec.

Rapport de M^{me} Laurence Corpataux.

Cet objet a été renvoyé à la commission des finances le 29 mars 2022. La commission l'a étudié lors des séances des 23 août et 13 septembre 2022, sous la présidence de M. Daniel Sormanni. Les notes de séance ont été prises par M^{me} Jade Pérez, que la rapporteuse remercie pour la qualité de son travail.

Séance du 23 août 2022

Audition de M^{me} Catherine Thobellem, présidente, et de M. Damien Gumy, vice-président de la Fondetec

M. Gumy présente le bilan au 31 décembre 2020. Au niveau de l'actif et du passif, il y a une hausse importante du Patrimoine financier entre 2019 et 2020 d'environ 1 500 000 francs qui correspond au montant total des prêts que la Fondetec octroie aux entreprises. Les placements financiers à court terme représentent tous les prêts à moins d'une année et les remboursements sur une année. Les placements financiers à long terme représentent les placements financiers entre une année et cinq ans. En 2020, la Fondetec a octroyé des prêts supplémentaires (prêts-relais Covid-19 à taux zéro) à hauteur de 1 500 000 francs. La crise Covid-19 explique l'augmentation de l'actif dans les prêts.

Les autres chiffres n'ont pas subi de variations particulières. L'augmentation visible à la ligne 298 («Autres capitaux propres») entre 2019 et 2020 s'explique par l'augmentation du capital, due à la dotation annuelle de la Ville de Genève. Généralement, les montants varient entre 2 000 000 de francs et 2 500 000 francs par année. En 2020, la dotation a augmenté de 1 500 000 francs. Elle s'élève au total à 3 500 000 francs pour les prêts-relais Covid-19. Cette différence de 1 500 000 francs se retrouve également dans la dotation de la Ville de Genève.

Pour le compte de pertes et profits, les charges de personnel sont stables, malgré une légère augmentation par rapport à 2019, due aux annuités et aux jetons de présence conseil de fondation car des séances supplémentaires ont été organisées, liées aux prêts Covid-19. Les sommes prévues dans les charges de biens et services et autres charges d'exploitation n'ont pas été dépensées dans leur entièreté, car moins de mandats et d'évènements ont été organisés durant la crise sanitaire; des économies en résultent. Certaines subventions doivent être restituées: elles sont observables dans les charges ainsi que dans les revenus. Donc, elles s'annulent. Cet argent a transité dans les comptes de la Fondetec lors de

l'opération bons cadeau faite à l'époque, ce qui engendre une importante différence entre les comptes et le budget. Cette différence s'annule de par l'équilibre entre les charges et les revenus. On remarque une perte de 1 000 000 de francs relative aux charges financières qui est plus importante que celle budgétée (632 000 francs). Les charges financières correspondent aux pertes, qui n'étaient pas élevées (62 000 francs). Le reste concerne la dépréciation des actifs qui correspond à toutes les entreprises supplémentaires que la Fondetec provisionne et qui sont considérées comme des pertes dans les comptes (malgré le fait que ce ne soit pas des pertes réelles). Les entreprises sont toujours actives et n'ont pas fait faillite.

La règle de dépréciation des actifs de la Fondetec a été modifiée en 2021. Elle stipulait que tous les dossiers dont le retard est de trois mois étaient considérés en dépréciation d'actifs. Il y en a eu plusieurs en 2020 (à hauteur de 970 000 francs). Cette perte a été récupérée en 2021, il ne s'agit donc pas de pertes réelles. Si un dossier avait trois mois de retard, on provisionnait en entier la perte, alors que l'entreprise n'était pas en perte. Comme chaque année, l'on observait d'importantes variations, la manière de comptabiliser ces provisions a été modifiée en mars.

Les revenus financiers sont principalement composés des intérêts: 500 000 francs de rentrées avaient été budgétés. Ce chiffre a diminué à cause des suspensions pendant la période Covid-19 des rentrées d'intérêts. Les pertes sont plus élevées qu'en 2019 en raison de la crise. Il s'agit de pertes comptables, qui ont été récupérées en partie sur 2021.

L'année 2020 est comparée à 2021 dans le rapport d'activité. Ces deux années ont été fortement marquées par le Covid-19. Malgré la crise, le nombre de taxes d'inscription est resté assez élevé, et a diminué de peu en 2021. Il y a une moyenne de 60 taxes d'inscription ces dernières années. En 2020, la Fondetec a octroyé 42 prêts Covid-19, pour un total de 3 000 000 de francs dont uniquement 1 582 140 francs ont été libérés en 2020, car les entreprises n'ont pas eu besoin de tout l'argent. Cela correspond aux 1 500 000 francs supplémentaires observables dans les actifs. En 2021, encore quelques prêts Covid-19 ont été octroyés, pour un montant d'environ 300 000 francs.

M^{me} Thobellem rappelle que les revenus divers comprennent la taxe d'inscription ainsi que divers mandats d'accompagnement effectués par le directeur et son équipe, en lien avec des projets chômage-senior (mandats Newstart). La Fondetec a soutenu des projets de personnes au chômage à hauteur de 19 200 francs. Fin 2021, la «LIDEV Factory» a été créée afin de poursuivre cette démarche. Lors de l'audition du 16 mars dernier, la Fondetec a informé que le Conseil avait redéfini une stratégie ambitieuse dans plusieurs domaines, dont une qui portait la volonté d'orienter la fondation vers la transition écologique. L'idée est de financer des entreprises qui agissent sur la diminution de l'empreinte carbone en déve-

loppant des critères liés à la durabilité et à la responsabilité sociale ainsi que des indicateurs de performance pour l'évaluation du suivi de ses entreprises. En fin d'année dernière, le ton était donné: local, innovant, durable, économiquement viable (anagramme de LIDEV). Il s'agit d'un accélérateur pour accompagner les entreprises afin qu'elles répondent davantage aux enjeux environnementaux et sociétaux. La fondation portera essentiellement ces valeurs afin de promouvoir davantage une économie en transition. En 2020, le conseil de fondation a été renouvelé suite au renouvellement du Conseil municipal.

Questions-réponses

Comment la Fondetec procède-t-elle dorénavant lorsqu'une entreprise a trois mois de retard dans le remboursement de son crédit?

Deux critères régissent les méthodes de calcul dans la nouvelle procédure «Provisions sur débiteurs»: premièrement, une provision effective est appliquée aux créances/débiteurs à la suite d'une estimation de la probabilité de perte effectuée lors de l'analyse des dossiers.

Pour les dossiers en retard, de moins de trois mois, ceux-ci sont comptabilisés en perte après validation par le conseil de fondation. La Fondetec applique sur tous les autres dossiers la provision forfaitaire égale aux pertes historiques (5%) afin de garantir une marge de sécurité et de ne pas sous-estimer les risques. Auparavant, environ 25% des dossiers provisionnés se situaient au-dessus des pertes qui s'élevaient à environ 5% par année. Cette méthode a permis de descendre à 10% (deux fois au-dessus des pertes réelles).

Est-ce que le montant de 10% est lié au chiffre prêté ou au nombre d'entreprises?

C'est par rapport au chiffre prêté. Cela représente entre 10 et 15 entreprises provisionnées.

Quel est le profil des accompagnateurs du projet «LIDEV Factory»?

Il y a différents profils: le directeur de la Fondetec (M. Fatio) qui s'est adjoint un coach; plusieurs des chargés de projet de la Fondetec accompagnent ainsi que des personnes du monde associatif et des représentants d'entreprises qui travaillent dans le même domaine. Le nombre accompagnants internes est plus important que les externes.

Quel est le rôle de la Fondetec relatif aux bons solidaires?

La Fondetec a eu un rôle administratif et a servi d'intermédiaire financier entre l'entreprise Genève Avenue et la Ville de Genève. L'argent de la Ville a transité sur les comptes de la Fondetec. La fondation a également fait de la publicité.

M^{me} Thobellem rappelle que la Fondetec a d’abord émis ses propres bons qui étaient de petite ampleur, car uniquement les entreprises de la Fondetec pouvaient en bénéficier. La Ville a par la suite décidé d’investir plus d’argent et est donc passée par la Fondetec pour faire les liens avec les entreprises.

Est-ce que les bons de la Fondetec mis en place ont bien circulé, et s’ils étaient utilisés par les clients auprès des commerçants comme ceux de la Ville?

La réponse est positive. Uniquement les commerces soutenus par la Fondetec pouvaient bénéficier de ces bons.

Qui a pris en charge le coût de fonctionnement?

Les bons Fondetec, qui étaient relativement modestes, ont été pris en charge par la Fondetec. Or, le coût de fonctionnement avec Genève Avenue (les bons d’achat solidaires) a été pris en charge par la Ville de Genève.

Les coûts se retrouvent-ils dans les comptes?

Ce coût se retrouve dans les transitoires. L’action Fondetec n’a pas engendré un montant très important. Le rapport indique un bénéfice de 56 000 francs pour les bons Fondetec.

Quelle est la moyenne annuelle des taxes d’inscription?

Une soixantaine de taxes d’inscription sont comptabilisées chaque année. En 2022, il y en a eu la moitié, car on s’est arrêté au 30 juin. Ce chiffre a légèrement baissé en 2021. Il n’y a pas eu de baisse en 2020 car les dossiers prennent du temps à se mettre en place. Les projets sont pensés avant 2020, et se mettent en place plus tard après un long travail. En 2020, les entreprises ont été quelque peu découragées et les processus n’ont pas toujours abouti.

Est-ce que la Fondetec a appris aux entreprises soutenues à établir des plans business, à gérer leurs comptes? Si c’est le cas, comment cela a-t-il fonctionné?

Depuis l’arrêt de l’octroi des prêts Covid-19 aux entreprises, la fondation s’occupe uniquement des entreprises qu’elle a soutenues précédemment par des prêts ordinaires ou par des prêts Covid-19. La Fondetec propose un important soutien aux entreprises viables. Elle prête attention à l’état financier de la société, au moment où elle a rencontré des difficultés – s’il s’agit bien du Covid-19 qui a engendré ces problématiques ou si elles étaient déjà présentes lors des prémices du Covid-19. Les gestionnaires et la direction remarquent que parfois les entreprises, qui fonctionnent bien sur le terrain, ont du mal à gérer les problématiques administratives. Lors de la pandémie, les entrepreneurs ont rencontré des difficultés également pour établir des prévisions financières. La Fondetec les a soutenus pour établir ces prévisions financières. Un nombre considérable d’entreprises soutenues ont demandé de suspendre leur mensualité, à plusieurs reprises.

De plus, les entreprises en difficulté sont suivies par un gestionnaire, qui partage des conseils personnalisés ainsi que des business plans. La Fondetec tente d'identifier le plus tôt possible les entreprises qui rencontrent des problèmes afin de leur apporter des conseils (outils, business plans). Il n'y a pas eu plus de faillites observées à la Fondetec, grâce aux prêts Covid-19, aux suspensions et aux conseils mis en place.

À la page 3 du rapport d'activité, il est indiqué que l'impact sur l'emploi a été de 2,41 ETP, et que celui-ci est légèrement en baisse par rapport à 2019. Est-ce que cet impact concerne les entreprises, à savoir la masse globale de collaborateurs impactés, ou s'agit-il des collaborateurs de la Fondetec?

Il s'agit de l'impact sur l'emploi de toutes les entreprises soutenues par la Fondetec.

Le tableau de la page 31 du rapport d'activité indique qu'en 2020, 63 nouvelles demandes normales ont été reçues, 56 décisions ont été prises et deux demandes ont été retirées. Pourquoi cela n'équivaut-il pas à 61 décisions prises?

Cette différence est due à des décalages, car les demandes sont arrivées en fin d'année et n'ont pas encore été soumises au Conseil. Des vérifications de documents doivent encore avoir lieu et parfois des documents sont manquants. Cela peut donc prendre un ou deux mois avant que le dossier arrive au Conseil.

En raison du tournant stratégique mettant en avant le développement durable, est-ce qu'un garagiste est éligible pour recevoir un soutien de la Fondetec?

Il est rappelé qu'en septembre 2021, 100% du conseil de fondation a voté oui pour cette évolution vers le développement durable. L'idée est d'intégrer davantage des éléments d'appréciation liés à l'environnement et à la responsabilité sociale dans la matrice d'évaluation des dossiers. La Fondetec souhaitait apporter un changement important, faire évoluer la stratégie et élaborer des outils liés au développement durable. Sur trois votes, deux ont obtenu un score de 9/9, et un de 8/9 avec une abstention. Cela a donc été un véritable plébiscite de parvenir à cette évaluation et de mettre en œuvre ces changements, de moderniser davantage la Fondetec, et de travailler davantage sur la gestion des risques, plutôt que d'avoir plusieurs gestionnaires.

Qui est éligible aux fonds Fondetec, ainsi que des exemples concrets?

La Fondetec est active et cherche elle-même les porteurs et porteuses de projets, qui correspondent à sa stratégie. Pour cette raison, la fondation a mis en place la LIDEV Factory, qui a engendré une quarantaine d'inscriptions. Le projet d'un garagiste, par exemple, est éligible si celui-ci répond aux conditions obligatoires qui figurent dans le règlement et dans les statuts. Les critères principaux sont la qualité du porteur de projet, la qualité du projet et son innovation relative

au développement durable (diminution d’empreinte carbone) et par rapport à sa responsabilité sociétale.

Sur quelle base la fondation projette-t-elle de chercher et sélectionner des projets (critères durables, par exemple)? Est-ce que la fondation collabore avec l’association APRES-GE?

L’association APRES-GE ne fournit pas de soutien financier. Leurs critères d’éligibilité sont plus forts que ceux de la Fondetec. Les critères de sélection de la Fondetec correspondent à de l’orientation de projets; ni les statuts ni le règlement de la fondation n’ont été modifiés. Toutes les entreprises sont éligibles. La Fondetec a effectivement des contacts avec l’association APRES-GE ainsi qu’avec d’autres acteurs économiques genevois (acteurs économiques qui soutiennent les entreprises genevoises). La Fondetec cherche les entreprises en se rapprochant d’acteurs qui travaillent dans les mêmes domaines d’activité pour trouver plus de projets qui correspondent à la nouvelle orientation choisie. Les autres projets ne sont pas exclus. Les membres du Conseil votent chaque projet.

Est-ce que ce sont essentiellement des entreprises qui ne sont pas soutenues par la Fondetec qui participent au programme LIDEV Factory?

Oui, certaines ont ensuite postulé pour obtenir un prêt.

A la page 34 du rapport d’activité les statistiques des entreprises et des types de personnes par rapport à l’âge et au genre indiquent que le nombre de refus est plus important pour les entreprises nouvellement créées. Est-ce que ces entreprises peuvent revenir l’année d’après avec leur projet et font partie des statistiques?

La Fondetec donne des conseils et parfois la personne reprend son projet, l’améliore et le représente. Il fait donc partie des statistiques puisqu’il a repayé la taxe. Les cas des personnes qui reviennent sont rares.

Est-ce que la Fondetec suit les dossiers qui ont été refusés?

La Fondetec ne fait pas de suivi particulier des dossiers refusés.

Comment la Fondetec trouve-t-elle de nouvelles personnes éligibles? Collabore-t-elle à cet effet avec l’Office cantonal de l’emploi?

M^{me} Thobellem explique que la Fondetec a deux mandats: le mandat d’accompagnement qui s’appelle Level plus, en lien avec les personnes au chômage seniors, et le mandat New start qui évalue les projets des personnes au chômage et qui sont prêtes à venir défendre leur projet à la Fondetec. Le projet concernant les seniors professionnels a été élaboré en partenariat avec l’OCE et le département de M^{me} Fischer.

Quelles analyses font-ils de l'évolution de la répartition homme-femme (cf. tableau l'entrepreneuriat par genre, page 34 du rapport d'activité) et comment a évolué cette répartition depuis la crise Covid-19? Pourquoi les dossiers portés par des femmes ont-ils reçu plus de refus?

Entre 2019 et 2020, il y a une évolution sensible des dossiers portés par les femmes. En 2020 et 2021, étant donné la pandémie, on constate que les dossiers portés par les femmes ont sensiblement diminué, et que les dossiers portés par les hommes sont restés identiques. Peu importe si le projet est porté par un homme ou par une femme, la qualité du porteur ou de la porteuse de projet, ce sont le projet en lui-même et le risque qui importent.

Le tableau «entrepreneuriat par genre» montre qu'il y a moins de dossiers acceptés entre les projets portés exclusivement par des femmes que par des hommes. Pourquoi?

Le nombre de dossiers fait la différence.

En 2020, le montant moyen des demandes de crédit étudiées était de 76 919 francs pour les dossiers portés par des femmes contre 130 943 francs pour ceux portés par des hommes. Est-ce que les femmes sont plus modestes ou cette différence est-elle due au fait que le rapport comptabilise les demandes étudiées et pas les demandes occasionnelles?

Les montants de 76 919 francs et 130 943 francs sont des moyennes.

Est-ce que la Fondetec envisage d'accompagner les femmes à être plus audacieuses et à déposer des dossiers?

M^{me} Thobellem répond par l'affirmative. Dans le cadre de la LIDEV Factory, elle a personnellement insisté pour garantir une certaine diversité. Il faut que les porteurs et porteuses de projet soient diversifiés. La vidéo partagée est représentative. Les femmes sont encouragées à mettre en place des projets.

Quelle est la répartition entre hommes et femmes au sein de la Fondetec?

Deux femmes et sept hommes travaillent à la Fondetec, au conseil de fondation. Il y a une majorité de femmes au niveau des collaborateurs et collaboratrices (un homme, le directeur et cinq femmes).

Est-ce que les entreprises soutenues par la Fondetec sont composées de plusieurs personnes, ou uniquement d'une seule personne?

Le tableau de la page 33 du rapport d'activité informe du nombre de personnes par entreprise. Généralement, la Fondetec soutient des petites entreprises formées d'une à trois personnes. Il y a également des PME avec une dizaine de personnes. De plus, lorsqu'une personne au chômage ou à l'Hospice général pré-

sente de bons projets, il n’y aura pas forcément durant les premières années un emploi de créé, mais il y aura une personne de moins au chômage ou à l’hospice. Cela est également important pour la fondation.

Dans quel domaine étaient actifs les participants à la formation LIDEV Factory et quels étaient les types d’entreprises qui ont été impliquées dans ce projet?

La Fondetec a reçu un ou deux dossiers LIVED, qui ont les deux été acceptés. Parmi ceux qui ont suivi la formation (100 personnes), il y a eu d’abord 35 dossiers déposés, dont 10 sélectionnés. La première personne était au chômage. Les projets sélectionnés pour la formation LIDEV sont:

- Le cri de la carotte Conserverie locale
- Lady Justine Produits artisanaux genevois
d’une grande qualité
- Laué Maroquinerie écoresponsable
- Purple and Gold Rain Vêtements vintage seconde main
- Blibli Plateforme d’échange de vêtements
de seconde main
- Anthentic Djindja Sàrl Sirop de gingembre
- Holiaé Coworking holistique
- PlastOK Transformation plastique recyclé
- Oligo Montres écoresponsables

Quels critères concrets la fondation applique-t-elle pour sélectionner ces 10 dossiers?

La sélection se fait par rapport au nombre d’encadrants disponibles et à la capacité de la salle. Le budget était limité. L’équipe s’est chargée de choisir les dossiers, pas le conseil de fondation.

Le processus de sélection des projets LIDEV 1 a été le suivant: la sélection a été réalisée sur dossier par les gestionnaires et la direction de la Fondetec. Chaque projet a été évalué sur les quatre éléments (Local, Innovant, Durable et Économiquement Viable) à l’aide du scoring en pièce jointe.

Est-ce que la LIDEV Factory sera renouvelée en 2023?

Oui, les 4, 5, 13 et 18 octobre. Les appels à projets passent par les médias, il y a un communiqué de presse. L’appel à projets s’est déroulé en 2022. La Fondetec dispose d’un budget communication, et celui-ci était équivalent lors des deux sessions.

Est-ce que la Fondetec envisage d’indexer d’ici à 2023 ses coûts de fonctionnement et les salaires?

La Fondetec dispose d'un système d'annuités comme en Ville de Genève. Ils ont utilisé l'ancienne grille de la Ville, qu'ils ont retravaillée. Ces dernières années les salaires n'ont pas été indexés à l'inflation. Il faut vérifier dans le règlement de la Fondetec et dans les contrats si cela est stipulé. La fondation ne s'est jamais posé la question.

Est-ce que la Fondetec suit le même règlement que la Ville?

La Fondetec suit son propre règlement, qui est inspiré de celui de la Ville. Le règlement de la Ville n'avait pas obtenu une majorité par l'ancien conseil de fondation.

Séance du 13 septembre 2022

Vote

Le rapport d'activité D-32.12 a été approuvé à l'unanimité des votants.

PROJET DE DÉLIBÉRATION PRD-312

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition de la commission des finances et conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre i) de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984, ainsi qu'à l'article 11, alinéa 3 des statuts de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) (PA 457.01)

décide:

Article unique. – Le rapport annuel 2020, le compte d'exploitation et le bilan au 31 décembre 2020, le tableau de financement, ainsi que le rapport de l'organe de révision du 16 mars 2022 de la Fondation communale de droit public pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec) sont approuvés.

Annexe: scoring de la LIDEV Factory



Scoring LIDEV

Porteur.teurse de Projet

1. Le niveau de formation du/des porteur(s) de projet est-il en relation avec le projet ?
 - (A) Insuffisant
 - (B) satisfaisant
 - (C) supérieur au besoin
2. Le.la porteur.euse a-t-il une expérience dans la vente ?
 - (A) aucune
 - (B) dès 1an
 - (C) dès 3ans
3. Le.la porteur.euse a-t-il une expérience dans la gestion d'entreprise ?
 - (A) aucune
 - (B) dès 1an
 - (C) dès 3ans
4. Le.la porteur.euse a-t-il une expérience dans le secteur d'activité du projet ?
 - (A) aucune
 - (B) dès 1an
 - (C) dès 3ans
5. La présentation du.de la porteur.euse est-elle en adéquation avec le projet ?
 - (A) pas convaincu
 - (B) convaincu
 - (C) en parfaite adéquation

Le Projet

6. L'USP est-il clairement identifié ?
 - (A) pas du tout
 - (B) à clarifier
 - (C) clair et précis
7. Le positionnement est clairement identifié ?
 - (A) pas du tout
 - (B) à clarifier
 - (C) clair et précis
8. L'entreprise a-t-elle une clientèle existante ?
 - (A) aucune
 - (B) promesse
 - (C) oui
9. L'entreprise dispose-elle d'un réseau de fournisseur existant ?
 - (A) non
 - (B) oui mais à compléter
 - (C) oui



Scoring LIDEV

10. Le projet est-il innovant ?
 - (A) non
 - (C) oui
11. Quel est le degré de concurrence ?
 - (A) grand
 - (B) moyen
 - (C) faible
12. Quelle est la qualité du produit/service proposé ?
 - (A) inférieur
 - (B) moyen
 - (C) supérieur
13. Le porteur.euse a-t-il constitué une équipe complémentaire et de qualité ?
 - (A) pas d'équipe
 - (B) équipe insuffisante
 - (C) équipe performante et cohérente
14. Est-ce que la/les offre(s) répond(ent) à un/des besoin(s) ?
 - (A) non
 - (B) partiellement
 - (C) complètement
15. Les tarifs sont-ils en adéquation avec le marché ?
 - (A) inadéquat
 - (B) adaptés
 - (C) concurrentielles
16. Est-ce que l'offre est compréhensible et claire ?
 - (A) incompréhensible
 - (B) compréhensible
 - (C) provoque l'achat
17. Les sources de revenus sont-elles clairement définies ?
 - (A) oui
 - (C) non
18. Existe-t-il des autorisations à acquérir ?
 - (A) oui
 - (C) non



Scoring LIDEV

Contribution de l'entreprise au volet Social du Développement Durable

19. L'entreprise mène-t-elle une réflexion ou des actions en faveur du développement durable ?

- (A) Conscience mais ne fait rien/
- (B) Actions-mesures engagées
- (C) Bonnes pratiques-exemplarité

20. L'entreprise est-elle soucieuse d'éviter toute forme de discrimination (religion, âge, nationalité, sexe, couleurs de peau...) ?

- (A) Conscience mais ne fait rien/
- (B) Actions-mesures engagées
- (C) Bonnes pratiques-exemplarité

Contribution de l'entreprise au volet Environnemental du Développement Durable

21. L'entreprise a-t-elle mis en place des actions pour réduire les consommations d'énergie des équipements et/ou installations ? (Appareils économes en énergie, éclairage basse consommation, collaboration avec des fournisseurs d'énergie, isolation des locaux, éco-gestes...) ?

- (A) Non appliqué
- (B) Appliqué parfois
- (C) Appliqué

22. L'entreprise surveille-t-elle et gère-t-elle sa consommation d'eau (équipements économes en eau, recyclage, suivi des sources de pollution...) ?

- (A) Non appliqué
- (B) Appliqué parfois
- (C) Appliqué

23. L'entreprise encourage-t-elle les 3R : réduire les déchets à la source, réutiliser et réparer les objets ?

- (A) Non appliqué
- (B) Appliqué parfois
- (C) Appliqué

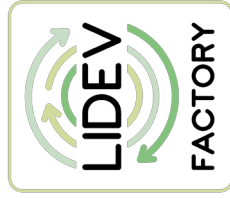


Scoring LIDEV

24. L'entreprise encourage-t-elle des modes de transports alternatifs à la voiture individuelle dans le cadre de son activité et pour les trajets domicile-travail (subvention transports publics, promotion du co-voiturage, du vélo ou de la marche, abonnement Mobility, véhicules électriques pour les livraisons...) ?
- (A) Non appliqué
 - (B) Appliqué parfois
 - (C) Appliqué
25. Comment se présente l'activité de l'entreprise au regard des changements climatiques ?
- (A) Risqué
 - (B) Standard
 - (C) Opportunité

Contribution de l'entreprise au volet Sociétal du Développement Durable

26. Des critères sociaux et/ou environnementaux sont-ils pris en compte lors des décisions d'achats (fournitures durables et écologiques, production durable des matières premières, certifications, labels...) ?
- (A) Non appliqué
 - (B) Appliqué parfois
 - (C) Appliqué
27. L'entreprise a-t-elle recours à des fournisseurs/partenaires locaux (industrie et artisanat locaux, commerces de proximité, collaborateurs) ?
- (A) Non appliqué
 - (B) Appliqué parfois
 - (C) Appliqué
28. L'entreprise participe-t-elle à des projets en lien avec l'économie sociale et solidaire (réseau de partenaires locaux, écoquartiers, associations environnementales, d'insertion professionnelle, bénévolat, soutien financier...) ?
- (A) Contribution quasi-inexistante
 - (B) Contribution initiale-moyenne
 - (C) Contribution élevée



Scoring LIDEV

_____ Nombre de (A) _____ Nombre de (B) _____ Nombre de (C)

Multipliez (B) par 2 _____ et (C) par 4 _____ puis additionnez (A) Plus (B) Plus (C)

Total : _____

Date : _____

Nom du projet : _____